

Pièces à fournir pour le montage de votre dossier

Document non contractuel, susceptible d'être modifié à tout moment

<p>Etat Civil Justificatifs de domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Copie pièce d'identité recto et verso pour chacun des conjoints ■ Copie du livret de famille enfants compris ■ En cas de divorce : jugement de divorce définitif ■ Dernières factures EDF + téléphone ou portable ■ Taxe d'habitation 2007 et taxe foncière 2007 <p style="text-align: center;">Pour les hébergés par la famille, par l'employeur ou un tiers</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Attestation d'hébergement à titre gratuit ou contrat de travail ■ Copie pièce d'identité recto et verso de l'hébergeant ■ Dernières factures EDF ou téléphone ou portable ■ Taxe d'habitation 2007 et taxe foncière 2007 de l'hébergeant
<p>Justificatifs des revenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bulletins de salaire, de pensions des 3 derniers mois + décembre 2006 ■ Justificatifs de pensions d'invalidités ■ Justificatifs de revenus locatifs, déclaration 2044 et/ou 2072, copies des baux ■ Contrat de travail si ancienneté inférieur à 2 ans, ■ Justificatif de la caisse d'allocations familiales de mois de 3 mois, ■ Dernier avis d'imposition complet 2006
<p>Comptes bancaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Relevés de comptes bancaires des 3 derniers mois y compris les comptes épargnes pour justifier des mouvements de compte à compte ■ RIB du compte qui sera débité dans le futur
<p>Justificatifs des prêts y compris ceux à conserver</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prêts immobiliers et prêts personnels : fournir les offres de prêts et tableaux amortissement y compris ceux à conserver ■ Revolving et cartes : fournir le dernier relevé ■ Attestations des dettes familiales ■ Si retard d'impôts : demander à la trésorerie un bordereau de situation fiscale
<p>Bien donné en garantie Patrimoine immobilier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Titre de propriété ■ Estimation de la valeur du bien donné en garantie (par un notaire ou par une agence immobilière) ■ Attestation d'assurance multirisque habitation ■ Photos intérieures et extérieures du bien ■ Certificat de conformité pour les constructions de moins de 5 ans